

## AVIS DE SELECTION DES CANDIDATURES N°002

Commission de sélection des candidatures des 3 et 11 décembre 2024

\*\*\*

### APPEL A CANDIDATURES

AAC n° ARS/DAOSS/DCT n° 971-2024-06-20-0002 du 20/06/2024  
pour la création de 3 CRT (territoire : Guadeloupe)

AAC n° ARS/DAOSS/DCT n° 971-2024-06-20-0003 du 20/06/2024  
pour la création de 1 CRT (territoire : Iles du Nord)

\*\*\*

L'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy a publié le 20 juin 2024 un appel à candidatures en vue de la création par un EHPAD ou SSIAD de 3 Centres de Ressources Territoriaux (CRT) sur le territoire de la Guadeloupe et de 1 CRT sur le territoire des îles du Nord.

La fenêtre de dépôt des candidatures a été ouverte jusqu'au 28 octobre 2024.

Les 3 et 11 décembre 2024, la commission de sélection des candidatures s'est réunie en vue d'instruire les dossiers relatifs à la création de CRT conformément aux exigences du cahier des charges. 6 candidatures ont été réceptionnées par les services de l'Agence de Santé et ont été déclarées éligibles.

Le classement des projets sélectionnés, pour le **territoire Guadeloupe**, est arrêté comme suit :

Zones	Porteur retenu
Grande-Terre et Désirade	EHPAD Les Perles Grises (sous réserves)
Nord Basse-Terre	EHPAD Roses de Lima (sous réserves)
Centre [CAPEX] et Marie-Galante	EHPAD Jacques SALIN

Pour le **territoire des îles du Nord**, un nouvel AAC sera relancé en 2025, afin d'étudier un projet pleinement construit dans une dimension territoriale.

Le présent avis de sélection des candidatures fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy ([www.guadeloupe.ars.sante.fr](http://www.guadeloupe.ars.sante.fr)).

Gourbeyre, le 13 JAN. 2025

Le Directeur Général  
  
Laurent LEGENDART  
